



25 juin 2020
CLERMONT-FERRAND

11^{ème} journée régionale qualité et sécurité en santé

Événements Indésirables associés aux soins : comprendre et agir ensemble

Appel à communication

Madame, Monsieur,

Professionnels et acteurs en santé, des secteurs médico-social et sanitaire, impliqués dans l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des patients/résidents/personnes accompagnées,

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, le CEPPRAAL et France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes co-organisent une journée placée sous le signe du **partage d'expérience**.

Le comité d'organisation de la **11^e Journée Régionale Qualité et Sécurité en Santé** qui se tiendra pour la **1^{ère} fois à Clermont-Ferrand**, vous invite à partager votre expérience sur le thème : **« Événements Indésirables associés aux soins : comprendre et agir ensemble »**.

La journée sera organisée autour de 2 temps :

- Des sessions de présentations institutionnelles et retours d'expériences d'établissement de la région
- Des ateliers pratiques afin de partager les expériences et expérimenter les outils de gestion des EI

Les meilleures présentations, orales et affichées, seront récompensées en fin de journée et pourront faire l'objet d'une publication dans la presse spécialisée.

Nouveautés 2020 : des posters seront primés sur vote des participants

Vos propositions sont à retourner **avant le 24 avril 2020** à : journeeregionale@ceppraal-sante.fr.

Appel à communication

Session 1 : Le dispositif de gestion des événements indésirables associés aux soins

Selon les études ENEIS, environ 350 000 à 460 000 événements graves surviennent chaque année, dont environ 1/3 peuvent être considérés comme évitables. Ce constat a impulsé la publication de textes réglementaires encourageant les établissements à structurer leur gestion des événements indésirables et à développer des démarches de recueil et d'analyse des événements indésirables associés aux soins (EIAS) afin de comprendre les raisons de leur survenue et d'éviter qu'ils se reproduisent dans l'objectif de sécuriser les pratiques au sein des établissements.

Le décret du 25 novembre 2016 complète ce dispositif par l'instauration d'un portail national de signalement des événements sanitaires graves (EIGS) où les événements associés aux soins graves doivent être déclarés afin de développer un partage d'expérience au niveau régional et national.

Venez échanger sur vos outils et l'organisation de votre dispositif interne de signalement des événements indésirables en lien avec le patient, résident ou la personne accompagnée (EI) visant à



- ✓ Faciliter la gestion « au quotidien » des EI
- ✓ Organiser ou optimiser le dispositif interne de gestion des EIAS
- ✓ Faciliter la connaissance du dispositif national de déclaration des EIGS
- ✓ Apprécier les EI : circuit et méthode pour déterminer si l'EI correspond à un EIAS ? à un EIGS...
- ✓ Evaluer le dispositif interne de gestion des EI

Session 2 : Promouvoir la déclaration et l'analyse des événements indésirables associés aux soins (secteur médico-social et sanitaire)

Le signalement interne des EI est indispensable à l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins et des accompagnements. Cette étape cruciale est réalisée par les professionnels au plus près des résidents/patients/personnes accompagnées, qui doivent pouvoir déclarer un EI sans crainte, ni peur de la sanction. Plus les déclarations seront nombreuses, plus le système deviendra résistant et sera en capacité de se protéger des EI.

Vous avez promu la déclaration des EI au sein de vos équipes ? Venez témoigner de vos expériences et valoriser vos initiatives pour favoriser la déclaration interne et externe des EI comme par exemple :



- ✓ Améliorer la détection ou le signalement des EI
- ✓ Déploiement d'outils pour accompagner et renforcer la culture de déclaration et de gestion collective des EI
- ✓ Mise en place des rencontres de sécurité
- ✓ Mesure de la culture de sécurité des soins

Appel à communication

Session 3 : Les enseignements partagés issus des événements indésirables associés aux soins

Au-delà des actions d'amélioration mises en œuvre pour sécuriser les soins et les accompagnements ; le partage des enseignements issus des analyses est indispensable pour permettre la progression des pratiques professionnelles et de l'organisation.

S'inscrire dans une culture positive de l'erreur, c'est avoir et porter la conviction que les enseignements tirés des analyses des EI sont un réel bénéfice pour les équipes, les établissements et structures et plus largement pour tous les acteurs de santé.

Venez témoigner de votre expérience sur



- ✓ Mise en place ou amélioration de l'analyse approfondie des EI
- ✓ Implication des usagers ou partage des informations : en CDU, en CVS ou par recueil du récit patients/résidents/personnes accompagnées lors d'un EI
- ✓ Implication des professionnels : méthodes pédagogiques innovantes (serious game, e-learning...) visant à améliorer l'analyse des EI et le retour d'expérience
- ✓ Nouvelles modalités de communication, de transmission d'informations : café qualité, réunions de pairs....

Modalités pratiques

Le jury de la 11^e Journée Régionale sélectionnera des communications qui feront l'objet d'une présentation orale et celles qui seront présentées sous forme de posters. Une attention toute particulière sera portée sur les démarches innovantes, reproductibles et ayant montré des résultats.

Date de clôture de l'appel à communication : le 24 avril 2020

Les auteurs d'un poster devront être inscrits à la journée et apporteront leur réalisation le matin de l'événement. Ils auront l'occasion de présenter leur poster lors des pauses du matin et du déjeuner.

La proposition devra être établie selon le plan suivant et le résumé devra comporter **au plus 600 mots**.

Appel à communication

Les propositions de communication doivent autant que possible respecter le plan ci-dessous :

Titre

Mots clés (6 maximum)

Auteurs (premier auteur souligné) : Nom, Prénom, spécialité, lieu d'exercice, adresse postale, CP, ville

Contact principal : Nom, prénom, n° de téléphone, adresse e-mail

Résumé (600 mots maximum) :

- **Objectif(s), Contexte**
- **Méthode** : description, mise en œuvre, éléments de suivi
- **Résultats**
- **Discussion** : limites, développement, perspectives
- **Conclusion** : messages à retenir et à transmettre pour améliorer la qualité et la sécurité des soins

Envoi de vos propositions de communication

avant le 24 avril 2020 à :

journeeregionale@cepraal-sante.fr

Contact : 04 72 11 54 60



25 juin 2020
CLERMONT-FERRAND

11^{ème} journée régionale qualité et sécurité en santé

Événements Indésirables associés aux soins : comprendre et agir ensemble

